

BUREAU

REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 19 JUIN 2023

Président Jackie GOULET CLAISSE

Etaient Présents Michel GOULU, Béatrice GUILLON, Jacqueline TARDIVEL - Administrateurs.

Etaient absents excusés Gilles TALLUAU, représenté par M. Jackie GOULET CLAISSE
Sylvie GAREL

N°2023-13 : APPROBATION DEFINITIVE DU PROGRAMME DE DEMOLITION DE L'IMMEUBLE DU CHEMIN VERT NORD – GAY LUSSAC BATIMENT B DANS LE CADRE DU NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOVATION URBAINE

Suite à la délibération du CA en date du 24 juin 2019 concernant l'approbation d'ensemble du Nouveau Programme National de Réhabilitation Urbaine, l'OPH Saumur Habitat s'est engagé dans la démolition de 121 logements dont l'immeuble situé au 58/86 rue Gay Lussac (24 logements) au Chemin vert.

I : Rappel des engagements financiers conclus dans la convention NPNRU

L'ANRU finance la démolition des logements sociaux au titre d'un ensemble de dépenses et charges :

- Cout technique de démolition et honoraires
- Frais de relogement à hauteur de 4500 € forfaitaire par ménage relogé
- Indemnité compensant la VNC de l'immeuble démoli
- Indemnité pour perte d'exploitation

Plan de financement initial (HT) :

- Subvention ANRU : 496 278 €
- Fonds propres SH : 124 069 €
- TOTAL : 620 347 €

II : Coût et plan de financement actualisé suite aux appels d'offres travaux :

Les travaux de démolition sont prévus entre novembre 2023 et mars 2024.
Cette opération comporte le relogement de l'ensemble des foyers (21 sur 24 logements)

... / ...

... / ...

FINANCEMENT DEFINITIF DE L'OPERATION :

COUTS DEMOLITION	HT	TTC
Coûts techniques d'opérations HT (yc honoraires)	299 003 €	315 448 €
Coûts relogement	99 000 €	99 000 €
Perte de loyers	184 500 €	184 500 €
VNC année de démolition	74 500 €	74 500 €
TOTAL	657 003 €	673 448 €

PLAN DE FINANCEMENT DEMOLITION

Subvention ANRU		467 261 €
FONDS PROPRES		206 187 €
	TOTAL	673 448 €

APRES DISCUSSION, LE BUREAU APPROUVE L'ACTUALISATION DU COUT DE CETTE OPERATION DE DEMOLITION DE 24 LOGEMENTS A GAY LUSSAC INSCRITE AU NOUVEAU PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE ET SON PLAN DE FINANCEMENT.

Pour extrait conforme,
SAUMUR, le 19 juin 2023



LE DIRECTEUR GENERAL,
Philippe PLAT.

Délibération consultable dans le registre des délibérations tenu à la disposition du public à compter de la date de réception en Préfecture